



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 23 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 43
Excusés : 10

Date convocation : 15 juin 2026
Date affichage : 29 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : MENETRIER LJ, RYAT T, BONJOUR T, CERNELA P, CHAFFANGE G, BOUFFAUT M, DAMY O, LABIS-FERRARI M, FICHERE JP, GAUTHRAY-GUYENET T, GUERRIN B, MELET J, MEUGIN O, MILAVEC P, MUGNIER E, NONNOTTE C, PERNOUX A, RAMAUX I, STEFANUTTI D, STOLZ J, VADANT M.

Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DECHARRIERE G, GOUNAND A, MATHIEU Y, PERES M, PERTUS E, VACHET MH.

Communauté de Communes du Val d'Amour : BATON L, SEPREZ R, VALOT V, GROS JP, CAPELLI B, LEGOUHY BARBAUD E, HENRIOUD G.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BABET P, CORDIER E, CROT A, DEMAIMAY D, MAFATTI G, MICHEL D, PUSSET B, HUMBLLOT B.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : DUPRE P, JARROT L, LACROIX O, LAVRUT F, PANNAUX J.

Communauté de Communes Jura Nord : ALFONSO S, GRAS JM.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DALVARD D, DUGOIS C.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : GIBOUDEAUX D.

Secrétaire de séance : BONJOUR Thierry

Délibération n° 23062026-7cs

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

OBJET : Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Vu les articles L 2224-1 à L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, imposant de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical dans sa séance du 9 juin 2026,

Considérant que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération,

Monsieur Jean-Pascal FICHERE, Président, EXPOSE le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés :

Le contenu des rapports d'activités sont définis selon l'article L 2224-17 -1 du code général des collectivités territoriales et les décrets n° 2000-404 du 11 mai 2020 et n° 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Le SICTOM de la Zone de Dole comporte 4 adhérents : Communauté d'agglomération du Grand Dole, et les Communautés de Communes Jura Nord, Val d'Amour et Plaine Jurassienne et totalise 124 communes, 87 067 habitants. Au-delà des ménages, sont également collectés les déchets résiduels et recyclables de 1 050 professionnels, 147 collectivités, 13 campings et 29 stations d'épuration. Pour les déchèteries, 53 400 badges sont en circulation en 2025 contre 52 682 en 2024.

Le SICTOM de la Zone de Dole a collecté 50 853 tonnes de déchets en 2025 contre 52 119 tonnes en 2024.

Les tonnages 2025 collectés sont répartis de la façon suivante :

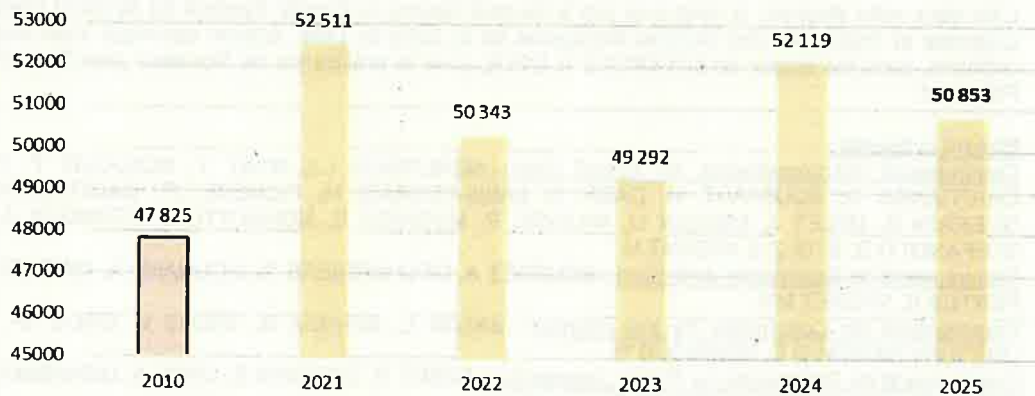
- Déchèteries et apports sur le site de Brevans :	28 124 tonnes – 323 kg/hab.
- Ordures ménagères résiduelles :	13 764 tonnes – 158 kg/hab.
- Emballages ménagers recyclables :	4 017 tonnes – 46 kg/hab.
- Verre :	3 589 tonnes – 41 kg/hab.
- JRM (journaux, revues, magazines) :	788 tonnes – 9 kg/hab.
- Textile :	571 tonnes – 6,5 kg/hab.

En matière de traitement, la répartition est la suivante :

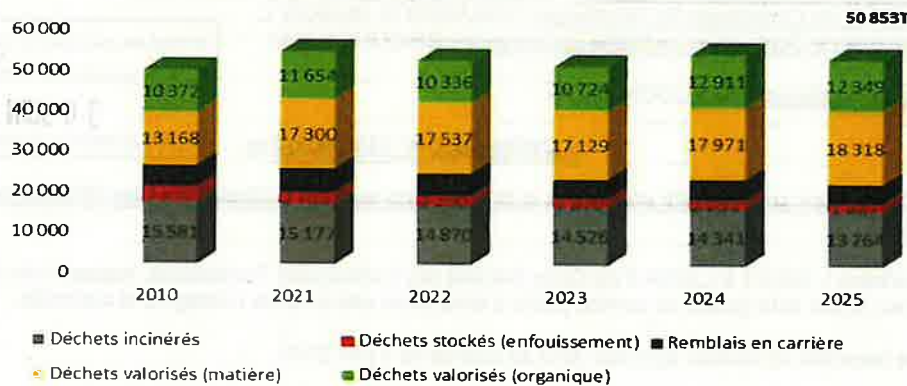
- 36% de recyclage matière
- 27% d'incinération déchets résiduels
- 24% de compostage
- 13% d'enfouissement

18 318 tonnes – 210 kg/hab.
13 764 tonnes – 158 kg/hab.
12 349 tonnes – 141 kg/hab.
6 422 tonnes – 73 kg/hab.

Evolution des flux de déchets collectés au fil des ans



Evolution des flux de déchets selon valorisation (en tonnes)



En 2025, le flux de déchets collectés baisse de 3% par rapport à 2024. Les principales baisses concernent les déchets verts (-547T – conditions climatiques exceptionnelles en 2024) et les déchets résiduels (- 577T – impact de la collecte incitative mise en œuvre en avril 2025).

A noter la baisse du recours à l'enfouissement au centre de Courlaoux (Classe II) : -204T en lien avec le déploiement de nouvelles filières dans les déchèteries.

Ce bilan certes positif, notamment avec une hausse des déchets valorisés (matière ou amendement organique) ne doit pas dissimuler la forte hausse des productions de déchets entre 2010 et aujourd'hui.

Faits marquants de 2025 :

- Passage de 119 communes en collecte des déchets résiduels tous les 15 jours et de 2 communes en collecte tous flux en apport volontaire. Cette transformation du service a permis d'inciter au tri et de réduire les déchets résiduels collectés pour maîtriser l'évolution du coût de gestion des déchets, avec une forte hausse du coût de l'incinération.
- Ouverture de la première végèterie à Saint Aubin : la fréquentation de ce site a augmenté de 38% en 2025 par rapport à l'année précédente.
- Validation de l'extension de la déchèterie de Tavaux
- Etude financière du SYDOM sur l'évolution des coûts de traitement des déchets compte-tenu des investissements à réaliser
- Accord de tous les acteurs en novembre 2025 (SYDOM, Bourgogne Recyclage, SICTOM Dole, Etat) pour la réhabilitation de l'ancienne ISDI sur le site de Brevans
- Suite à l'accord de principe de l'installation d'ENGIE sur le site de Brevans, validation de la cession d'une parcelle de 25 500m² au Grand Dole pour permettre le développement d'une zone d'activités économiques

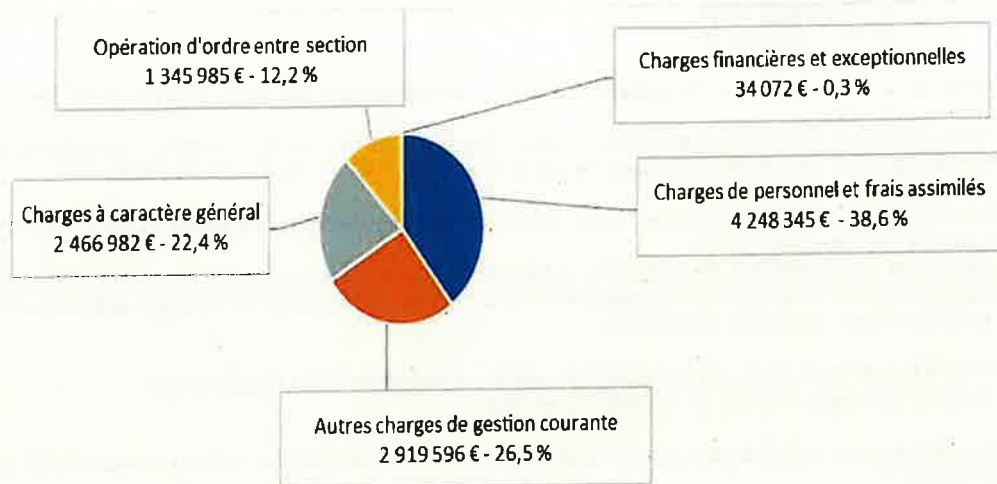
SICTOM de la Zone de DOLE

22 Allée du Bois – 39100 BREVANS – Tél. 03 84 82 56 19 – Fax. 03 84 72 43 53

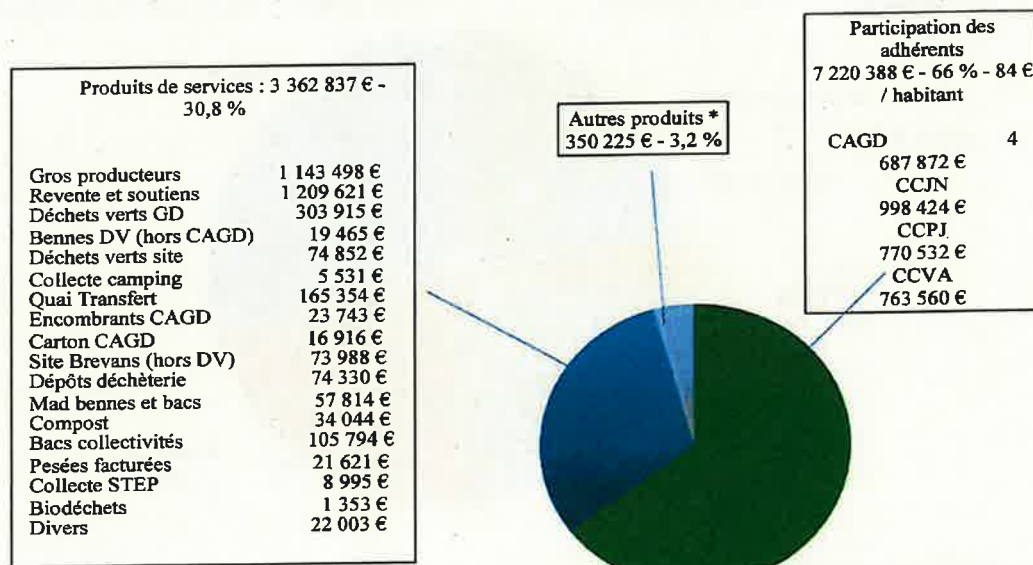
e-mail : contact@sictomdole.fr – Site : www.sictomdole.org

Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement : 11 127 K€ TTC



Recettes de Fonctionnement : 10 933 k€ TTC



Investissement :

Les dépenses ont représenté un budget de 1 827 652 € TTC. Les recettes ont été de 1 780 696 € TTC.

Les déchèteries :

Les 9 déchèteries et la végétérie sont équipées d'un système de contrôle d'accès, qui permet à diverses catégories d'usagers de fréquenter les équipements grâce à un badge et de produire ainsi statistiques et données de facturation. Dans ce cas, les catégories professionnels, associations et collectivités accèdent à ce service avec leurs propres conditions tarifaires.

Parallèlement à ces types d'usagers, les résidents du territoire disposent d'un quota annuel de 26 passages en déchèterie.

Actuellement, 53 400 badges sont en circulation, dont 97 % détenus par les particuliers.
26 711 particuliers ont accédé aux déchèteries en 2025 (hausse de 2 %).

- 52,1 % des particuliers effectuent entre 1 et 4 passages,
- 45,9 % entre 5 et 19,
- 2,4 % entre 20 et 26,
- 0,7 % au-delà de 26

Bien que le badge permette 26 passages par an, 83 % des usagers ont effectué moins de 10 passages en 2025.

On observe une hausse du nombre des « petits » passages (entre 1 et 4), mais dans l'autre extrême, le quota des 26 passages est encore dépassé cette année (121 en 2025, 115 en 2024 et 82 en 2023).

Les déchèteries de Chaussin et de Tavaux ont connu une hausse de fréquentation en 2025 (report des usagers de l'ex-déchèterie de Saint Aubin).

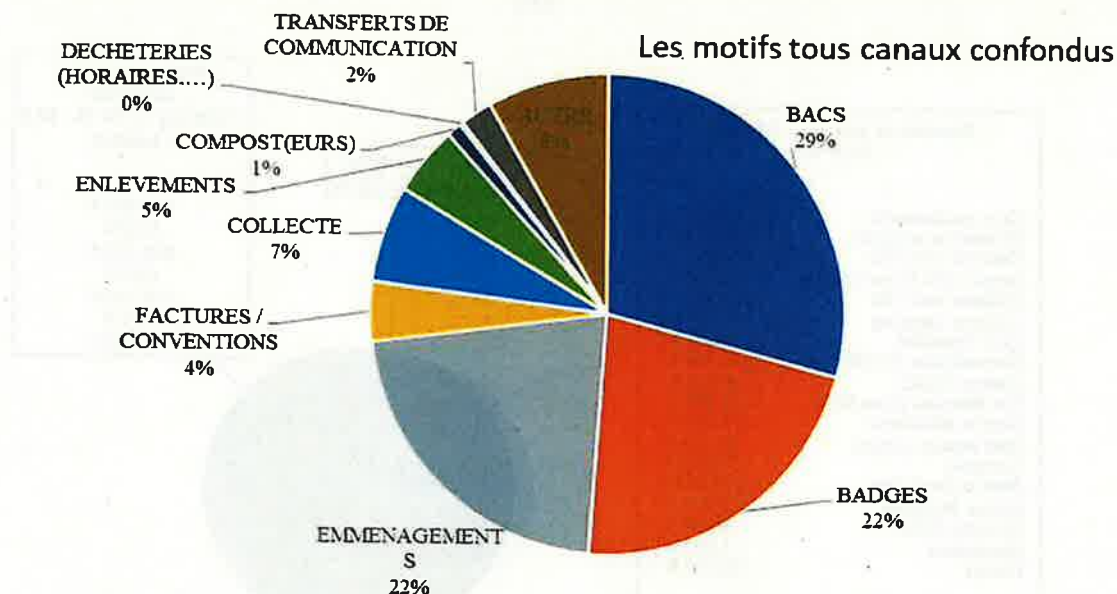
Par contre, les déchèteries de Dampierre et Mont-sous-Vaudrey ont une baisse conséquente de fréquentation. La fréquentation de la végétèrie de Saint Aubin a augmenté de 38% entre la période avant travaux et après travaux avec 5 017 passages pour 740 usagers.

18 534 tonnes de déchets ont été collectés dans les déchèteries, soit 213 kg/habitant.
164 620 passages dans les 10 déchèteries en 2025.

Les déchets non recyclables (classe 2) destinés à l'enfouissement continuent de diminuer (2 091T en 2024, 1 887T en 2025).

Le service relation aux usagers :

Pendant l'année 2025, les appels des usagers ont été en forte hausse (13 317 contacts en 2024, 23 884 contacts en 2025), avec l'évolution de l'organisation de la collecte. Le téléphone reste le canal privilégié par les usagers.



Les actions de communication :

Evénements

- Accompagnement à la gestion des déchets : Barbecues paysans, No Logo Festival à FRAISANS, Rockalissimo à SAINT-AUBIN.
- Prêt de poubelles canettes pour le tri des emballages recyclables : Vélo Tour Dole, Brocante Le Deschaux, Concert de rentrée, Nettoyage citoyen Régie de quartier.

Animations

- 126 élèves sensibilisés au tri des déchets et au compostage
- 92 personnes ont visité le site de Brevans et la déchèterie
- 1129 personnes sensibilisées au tri des déchets et au compostage en stands d'information grand public
- 55 professionnels sensibilisés au tri des déchets et au compostage

Presse

- 2 articles de presse Pays Dolois, 1 article de presse Hebdo 39

Composteurs individuels

- 438 composteurs vendus en 2025 (2 296 en 2024). Les composteurs sont mis à disposition pour 20 € (valeur d'achat : 80€).

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

Ressources humaines :

En 2025, le SICTOM emploie 78 agents.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

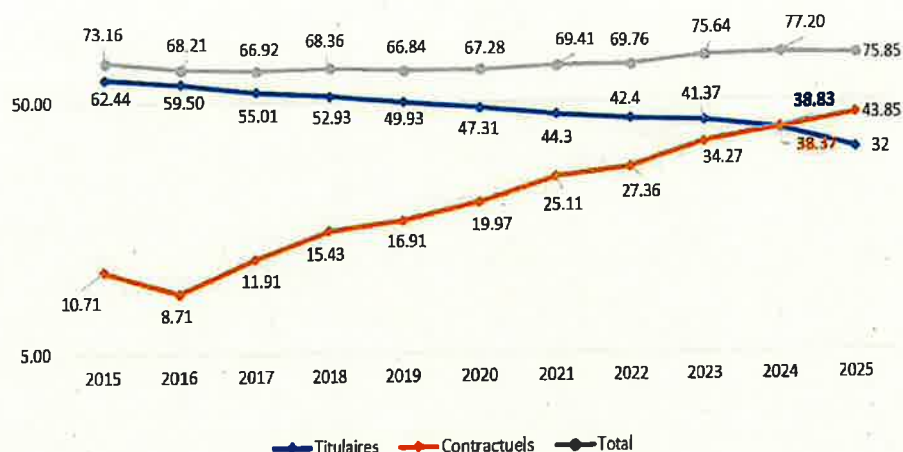
Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30 JUIN 2026

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE



Evolution des effectifs en ETP



Le Conseil Syndical a pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2025.

Fait à Brevans,
Le 23 juin 2026

Le Président
Jean-Pascal FICHERE



2505 1000 0 C

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**



ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

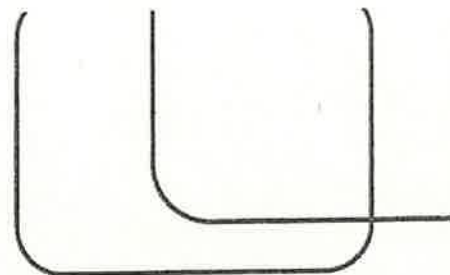


Source : Direction départementale de l'équipement

Le présent document est une copie conforme de l'original. Il est établi par le service de l'équipement de la Direction départementale de l'équipement de la Seine-Maritime.

[Faint signature and stamp area]





Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

RAPPORT ANNUEL 2025

**SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES**



SOMMAIRE

Préambule	page 3
Principaux résultats – événements marquants - chiffres clés	pages 4-5
La collecte en régie	
• La collecte en porte à porte	page 6
• La collecte en point d'apport volontaire	pages 7-8
Les chiffres de la collecte par mode de collecte et par type de déchet	page 9
Le site de Brevans	pages 10-11
Le traitement des déchets collectés par type de traitement et par déchet	page 12
Les déchèteries	page 13
• Tonnages	page 14
• Les filières de valorisation	page 15
La relation aux usagers	page 16
Action de communication et de prévention réalisées	page 17
Les indicateurs financiers	pages 18 à 22
Les ressources humaines	pages 23-24
Traitement et Prévention (SYDOM)	page 25

PREAMBULE

Le rapport annuel dresse le bilan de l'année 2025, selon l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par le SICTOM. Ce rapport présenté à l'assemblée délibérante a pour objectif d'informer les élus et les citoyens sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets (collecte, pré-collecte, transport et traitement).

Le SICTOM de la zone de Dole, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés, créé en 1972, assure le service public de collecte et de traitement d'une partie des déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- la Communauté de Communes de Jura Nord,
- la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne
- la Communauté de Communes du Val d'Amour

Soit 124 communes et 87 067 habitants en 2025 (87 081 en 2024).

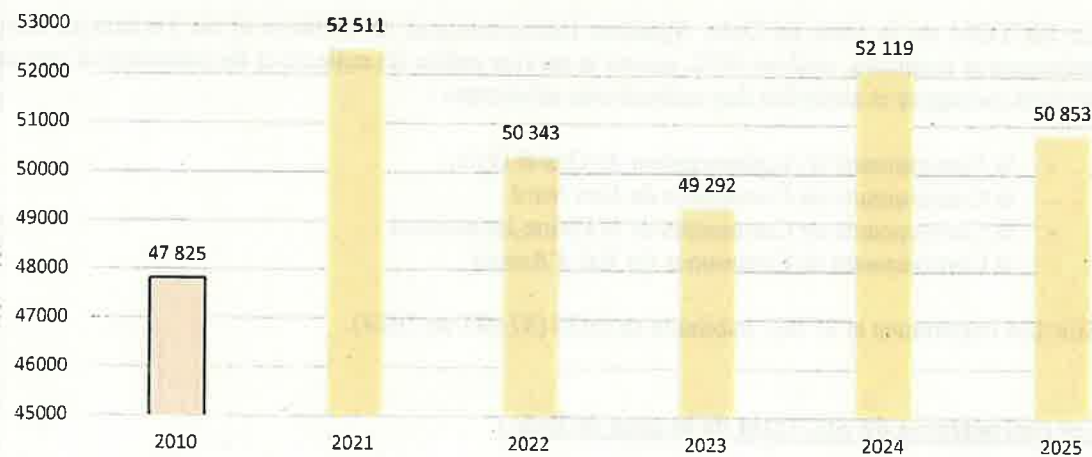
Les compétences du SICTOM de la zone de Dole :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles, du recyclable, du verre, du papier et des déchets verts (en régie) en porte à porte et en point d'apport volontaire
- Gestion et exploitation de 9 déchèteries et une végerie (régie)
- Exploitation d'une presse à carton et d'une presse à polystyrène (en régie)
- Gestion d'une bascule et du quai de transfert
- Exploitation d'une compostière et d'une plateforme bois sur le site de Brevans (en prestation)
- Accueil des usagers et contractualisation / facturation des professionnels (régie)

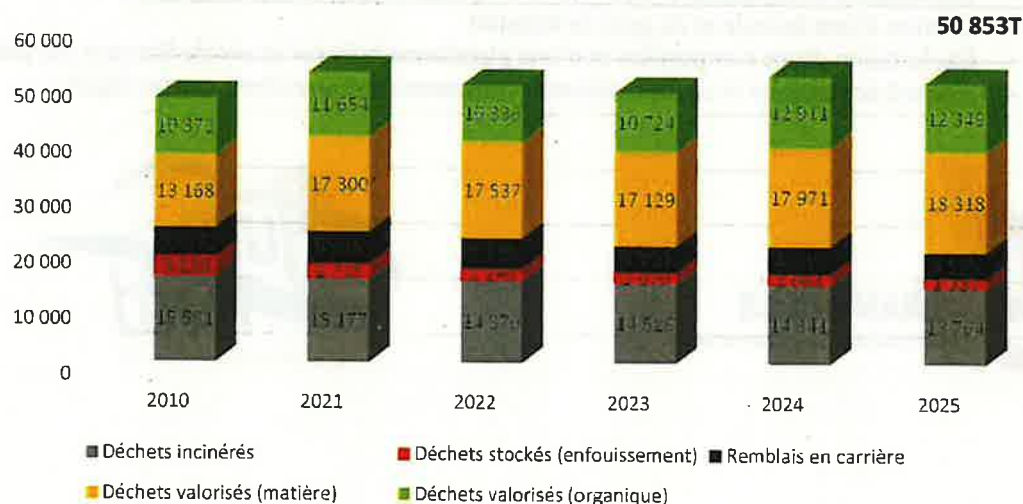


I LES PRINCIPAUX RESULTATS ET LES EVENEMENTS MARQUANTS DE 2025

Evolution des flux de déchets collectés
au fil des ans



Evolution des flux de déchets selon valorisation (en tonnes)



Production de déchets

- En 2025, le flux de déchets collectés baisse de 3% par rapport à 2024. Les principales baisses concernent les déchets verts (-547T – conditions climatiques exceptionnelles en 2024) et les déchets résiduels (- 577T – impact de la collecte incitative mise en œuvre en avril 2025).
- A noter la baisse du recours à l'enfouissement au centre de Courlaoux (Classe II) : -204T en lien avec le déploiement de nouvelles filières dans les déchèteries.

- Ce bilan certes positif, notamment avec une hausse des déchets valorisés (matière ou amendement organique) ne doit pas dissimuler la forte hausse des productions de déchets entre 2010 et aujourd'hui.

Faits marquants de 2025 :

- Passage de 119 communes en collecte des déchets résiduels tous les 15 jours et de 2 communes en collecte tous flux en apport volontaire. Cette transformation du service a permis d'inciter au tri et de réduire les déchets résiduels collectés pour maîtriser l'évolution du coût de gestion des déchets, avec une forte hausse du coût de l'incinération.
- Ouverture de la première végéterie à Saint Aubin : la fréquentation de ce site a augmenté de 38% en 2025 par rapport à l'année précédente.
- Validation de l'extension de la déchèterie de Tavaux
- Etude financière du SYDOM sur l'évolution des coûts de traitement des déchets compte-tenu des investissements à réaliser
- Accord de tous les acteurs en novembre 2025 (SYDOM, Bourgogne Recyclage, SICTOM Dole, Etat) pour la réhabilitation de l'ancienne ISDI sur le site de Brevans
- Suite à l'accord de principe de l'installation d'ENGIE sur le site de Brevans, validation de la cession d'une parcelle de 25 500m² au Grand Dole pour permettre le développement d'une zone d'activités économiques

II CHIFFRES CLES

Usagers du SICTOM DE LA ZONE DE DOLE :

- 87 067 habitants (population INSEE)
- 1 050 professionnels détenteurs d'un bac roulant ou utilisateur de point d'apport volontaire
- 147 collectivités
- 29 stations d'épuration
- 13 campings

Nombre de détenteurs d'un badge en déchèterie en 2025 : 53 400

- Ménages : 51 635
- Professionnels : 1 358
- Collectivités : 273
- Associations/ administrations : 134

Principaux tonnages collectés (en tonnes) :

	2024	2025	Evolution – kg/an/ hbt
OMR*	14 341	13 764	- 4 % 158 kg/hab
Déchets verts (caissons + déchèterie + apport sur Brevans)	12 911	12 245	- 5.2 % 141 kg/hab
Déchèteries (hors déchets verts et gravats)	10 894	10 968	+ 0.7 % 126 kg/hab
EMR* (Hors Verre)	4 800	4 805	+ 0.1 % 55 kg/hab
Gravats	4 805	4 535	- 5.6 % 52 kg/hab
Verre	3 586	3 589	- 0.1 % 41 kg/hab

***OMR : Ordures ménagères résiduelles – *EMR : emballages + papier**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

NB : La quantité de déchets collectés est ramenée par habitant (usage pour comparaison), mais certaines productions émanent des non ménagers (professionnels, collectivités)

Budget d'investissement : 1 610 372 € HT

Budget de fonctionnement : 10 819 417 € HT

III LA COLLECTE

Pour effectuer la collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) de l'ensemble des habitants, 2 types de collectes sont mise en place :

- La collecte en Porte à Porte (PAP)
- La collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV)

III.1 La collecte en porte à porte (PAP)

Pour l'année 2025, 37 671 bacs Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et 37 052 bacs Emballages Ménagers recyclables (EMB) sont attribués pour ce type de collecte et équipés de puces électroniques.

Pour effectuer la collecte en Porte à Porte, la plupart des foyers collectés dispose de 2 bacs :

- 1 bac gris pour les Ordures Ménagères Résiduelles
- 1 bac jaune pour les Emballages Ménagers Recyclables

Pour l'année 2025, ce type de collecte représente 2 880 tournées dont :

- 1 664 tournées pour les Ordures Ménagères Résiduelles
- 1 216 tournées pour les Emballages Ménagers Recyclables

Moyens humains : 28 agents répartis sur 2 postes (5h00/12h00-13h00/20h00)

Moyens techniques pour réaliser le travail : 10 Bennes à Ordures Ménagères

- 5 Bennes Ordures Ménagères 26 Tonnes
- 3 Bennes Ordures Ménagères 19 Tonnes
- 1 mini benne 7 Tonne 500
- 1 benne Biodéchets 12 Tonnes

La fréquence de collecte en porte à porte est passée tous les 15 jours au 1^{er} avril 2025 sur 119 communes hormis Dole, Damparis, Tavaux et Fouchéans, pour des raisons réglementaires.



Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30 JUIN 2026

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

III.2 La collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV)

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et Emballages Ménagers Recyclables (EMR) s'effectue pour les conteneurs enterrés (CE), les conteneurs semi-enterrés (CSE) et les conteneurs aériens par le service transport.

Le service transport effectue la collecte de 3 types d'équipement :

- Conteneurs Enterrés (CE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 22
 - Emballages Ménagers Recyclables : 17
- Conteneurs Semi-enterrés (CSE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 92
 - Emballages Ménagers Recyclables : 78
- Conteneurs aériens
 - Ordures Ménagères Résiduels : 27
 - Emballages Ménagers Recyclables : 27



D'une part, le service transport effectue d'autres missions, telles que :

- La collecte des Points d'Apports Volontaires déchets verts (caissons)
 - 24 bennes sur la ville de Dole
 - 42 bennes sur la communauté d'agglomération du Grand Dole
 - 4 bennes sur la communauté de communes de la Plaine Jurassienne
 - 1 benne sur la communauté de communes du Val d'Amour
 - 1 benne sur la communauté de commune du Jura Nord



- La collecte des Points d'Apports Volontaires VERRE
 - 312 conteneurs à verre aériens
 - 10 conteneurs enterrés
 - 13 conteneurs semi-enterrés



- La collecte des Points d'Apports Volontaires PAPIERS
 - 250 conteneurs à papiers aériens
 - 5 conteneurs enterrés
 - 2 conteneurs semi-enterrés



- **La collecte des Points d'Apports Volontaires BIODECHETS**

- Poursuite du déploiement avec 33 bornes aériennes mises en place pour permettre aux habitants de valoriser leurs restes alimentaires, conformément à la loi AGEC de janvier 2024.
- En tout, 47 points de collecte des biodéchets et 50 bornes à collecter.
- Composteurs grutables : 5 installés en phase 1 au quartier des Mesnils Pasteur et 1 à Menotey le 26 novembre 2025



Borne Biodéchets



Bioseau



Composteur Grutable

Et d'autre part, le service transport assure également au quotidien l'échange des bennes des différents flux collectés dans les 9 déchèteries du SICTOM de la zone de DOLE ainsi que la végéterie de Saint Aubin. Il assure également le transport en camion remorque au centre d'enfouissement à Courlaoux pour les flux tout venant et papiers, ainsi que les plastiques durs au Groupe Coopératif Demain Environnement à Lons le Saunier.

Moyens humains : 10 agents répartis sur 2 postes (6h00/13h00-13h00/20h00)

Moyens techniques : 8 camions dont :

- 5 camions 26 Tonnes (3 camions avec ampliroll + grue et 2 camions avec seulement ampliroll)
- 2 camions polybennes 16 Tonnes avec grue
- 1 camion 26 Tonnes EVOLUPAC avec grue
- 2 remorques 19 Tonnes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

30 JUIN 2026

**Reçu
Lévy**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

III.3 La collecte par mode de collecte et par type de déchets :

Déchèteries et Végéterie 2025 : 18 534 T ou 213 kg/hab (35,3%)			Déchèteries 2024 : 18 349 T ou 211 kg/hab	
Evolution : 1 %				
Gravats	4 535 T	52 kg/hab	4 805 T	55 kg/hab
Non recyclable (Tout Venant - Classe II)	1 887 T	21,7 kg/hab	2 091 T	24 kg/hab
Déchets verts	3 031 T	35 kg/hab	2 650 T	30 kg/hab
DEA*	2 117 T	24 kg/hab	2 059 T	24 kg/hab
Bois B	2 108 T	24 kg/hab	2 246 T	26 kg/hab
Ferrailles	1 119 T	13 kg/hab	1 115 T	13 kg/hab
Piles	7,6 T	0,9 kg/hab	8 T	0,1 kg/hab
DEEE*	822 T	9,44 kg/hab	751 T	9 kg/hab
Cartons	742 T	8,5 kg/hab	701 T	8 kg/hab
Plâtre	548 T	6 kg/hab	555 T	6 kg/hab
Bois Palettes	517 T	6 kg/hab	446 T	5 kg/hab
Plastiques	517 T	6 kg/hab	431 T	5 kg/hab
Verre	39 T	0,5 kg/hab	42 T	0,5 kg/hab
JRM*	61 T	0,7 kg/hab	53 T	0,6 kg/hab
DDS*	216 T	2,5 kg/hab	180 T	2,1 kg/hab
Pneus	125 T	1,44 kg/hab	141 T	1,6 kg/hab
Textile	134 T	1,54 kg/hab	55 T	0,6 kg/hab
Bois C	8 T	0,1 kg/hab	20 T	0,2 kg/hab
Polystyrène	0 T	0 kg/hab	0 T	0 kg/hab

Collecte sélective 2025 : 8 831 T ou 101 kg/hab (17,1%)			2024 : 8 920 T ou 102 kg/hab	
Evolution : - 1 %				
Verre (PAV*)	3 589 T	41 kg/hab	3 586 T	41 kg/hab
EMR* (PAV/PAP*)	4 017 T	46 kg/hab	3 946 T	45 kg/hab
taux refus moyen 25,19 %				
JRM (PAV*)	788 T	9 kg/hab	854 T	10 kg/hab
Textile (PAV*)	437 T	5 kg/hab	534 T	6 kg/hab

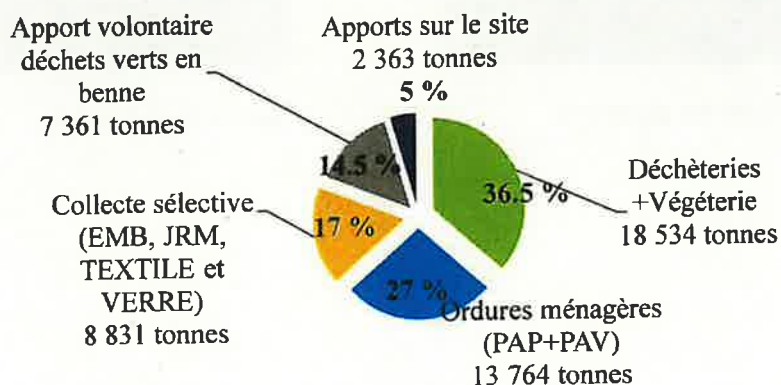
Autres collectes 2025 : 7 361 T ou 85 kg/hab (16,7%)			2024 : 8 660 T ou 99 kg/hab	
Evolution : - 17,6 %				
Apports volontaires (PAV*)				
Déchets verts autres communes	416 T	4,8 kg/hab	621 T	7 kg/hab
Déchets verts Grand Dole	4 238 T	49 kg/hab	4 990 T	57 kg/hab
Déchets verts Dole	2 603 T	30 kg/hab	3 028 T	35 kg/hab
Biodéchets	104 T	1,2 kg/hab	21 T	0,2 kg/hab

Ordures ménagères (OMR) 2025 : 158 kg/hab (27,6%)			2024 : 165 kg/hab	
Evolution : - 4,2 %				
OMR* (PAV/PAP*)	13 764 T	158 kg/hab	14 341 T	

Apports sur le site 2025 : 2 363 T ou 27 kg/hab (3,3%)			2024 : 1 971 T ou 22 kg/hab	
Evolution : + 16,6 %				
En apport direct sur site				
Déchets verts	1 957 T	22 kg/hab	1 621 T	18 kg/hab
Bois B	170 T	2 kg/hab	115 T	2,2 kg/hab
Bois Palettes	10 T	0,1 kg/hab	9 T	0,2 kg/hab
Cartons	226 T	2,6 kg/hab	226 T	3 kg/hab

*PAV : Point Apport
Volontaire
*PAP : Porte à porte

* OMR : Ordures Ménagères Résiduels * DEEE : Déchets Equipements Electriques Electroniques * JRM : Journaux Revues Magazines
 * DDS : Déchets Diffus Spécifiques * EMR : Emballages Ménagers Récyclables * DEA : Déchets Equipements Ameublement



IV LE SITE DE BREVANS

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

30 JUIN 2026

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

- **Une bascule :**

L'année 2025 a recensé 27 575 pesées contre 27 126 pesées en 2024. Ce trafic important représente en moyenne 106 pesées par jour incluant les pesées des sociétés Alpha Recyclage et Alpha Carbone (4 269 pesées), de compost agricole avec 288 pesées, le compost des particuliers (422 pesées) engendrant une gestion sensible de l'entrée du site.

- **Un quai de transfert** du SYDOM avec deux compacteurs.

Le quai de transfert assure le chargement d'Ordures Ménagères Résiduelles et des Emballages Ménagers Recyclables en caisson pour permettre un transport par regroupement aux équipements au SYDOM (incinérateur ou chaîne de tri).

- **Une compostière** où sont transformés les déchets verts (10 135 Tonnes entrants en 2025) en un compost normé (NF 44-051) pour les agriculteurs (4 016 Tonnes épandues), pour les particuliers et les communes (214 Tonnes). La compostière est exploitée par un prestataire.

Pour répondre à la réglementation concernant le tri à la source, le SICTOM a débuté sa collecte de biodéchets en 2024.

- Plateforme à biodéchets : le compostage des biodéchets a permis de traiter 78 tonnes en 2025 pour une valorisation agricole selon la norme des composts NF 44-051.
- Intégration des biodéchets du SICTOM de Lons : 27 tonnes

Lè tri à la source des biodéchets vise à extraire des ordures ménagères résiduelles ce gisement pour le valoriser en amendement organique à destination des terres agricoles à proximité.



Benne de collecte des biodéchets



Bac 3 roues biodéchets

- Une presse à cartons : 968 tonnes mises en balle en 2025.
- Une plateforme bois exploitée par un prestataire permet la valorisation de 527 tonnes de bois A (palettes non traitées, 2 238 tonnes de bois B (bois traités), 8 tonnes de bois C (créosote, CCA).
- Une plateforme de dépotage pour le verre.

Moyens humains : 7 agents

Moyens techniques sur le site : 1 chargeuse et 1 télescopique



Travaux réalisés en 2025 : protection contre l'incendie : mise en place des caméras thermiques sur les terrains du SICTOM (presse cartons, compostière, plateforme bois), conformément à la réglementation.

Le SICTOM met à disposition des terrains sur son site de Brevans pour les sociétés ALPHA RECYCLAGE et APHA CARBONE, via un bail emphytéotique.



Quai de transfert – vestiaires

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE



V LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES

Recyclage matière 2025 : 18 054 T ou 207 kg/hab (33 %) Evolution : + 1,5 %				Recyclage matière 2024 : 17 791 T	
Verre	3 589 T	41 kg/hab		3 586 T	41 kg/hab
EMR*	4 017 T	46 kg/hab		3 946 T	45 kg/hab
DEA*	2 117 T	24 kg/hab		2 059 T	24 kg/hab
Bois B	2 238 T	26 kg/hab		2 361 T	27 kg/hab
Ferrailles	1 119 T	13 kg/hab		1 115 T	13 kg/hab
JRM*	788 T	9 kg/hab		854 T	10 kg/hab
Cartons	968 T	11 kg/hab		927 T	11 kg/hab
DEEE*	822 T	9 kg/hab		751 T	9 kg/hab
Textile	571 T	6 kg/hab		590 T	7 kg/hab
Plâtre	548 T	6 kg/hab		555 T	6 kg/hab
Bois Palettes	527 T	6 kg/hab		455 T	5 kg/hab
Plastiques	517 T	6 kg/hab		431 T	5 kg/hab
Pneus	125 T	1,4 kg/hab		141 T	1,6 kg/hab
Bois C	8 T	0,1 kg/hab		20 T	0,2 kg/hab
Polystyrène	0 T	0 kg/hab		0 T	0 kg/hab

Incinération 2025 : 158 kg/hab (25 %)
Evolution : - 4,2 %

Incinération
2024 : 165
kg/hab

OMR* 13 764 T

14 341 T

Traitements spécifiques 2025 :
2,5 kg/hab (0,4 %)
Evolution : + 16 %

Traitements
spécifiques 2024
: 1,3 kg/hab

DDS* 216 T

180 T

Recyclage organique 2025 :
198,5 kg/hab (30 %)
Evolution : - 6 %

Recyclage
organique 2024
: 148 kg/hab

Enfouissement 2025 : 6 422 T
ou 74 kg/hab (11,6 %)
Evolution : - 7,4 %

Enfouissement
2024 : 6 896 T
ou 79 kg/hab

Déchets verts 12 260 T

compost vendu aux agriculteurs : 4 016 T

compost vendu aux particuliers : 214 T

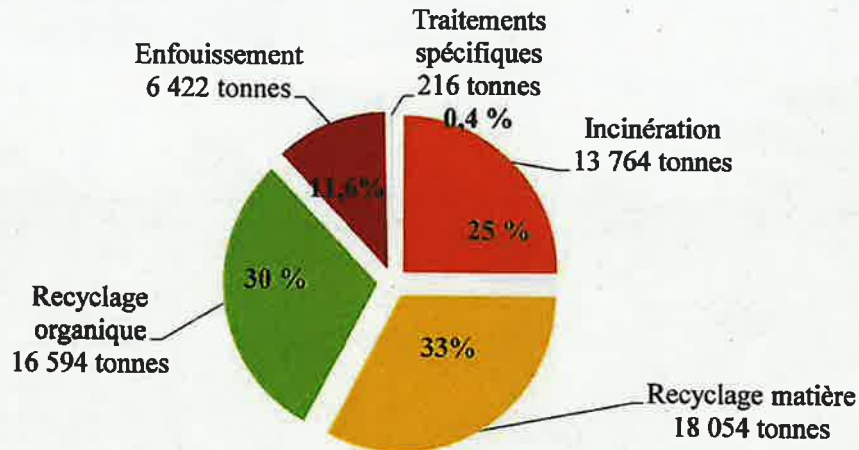
Biodéchets : 104 T

Gravats 4 535 T 52 kg/hab

Non recyclable 1 887 T 21,7 kg/hab
(Tout Venant-Classe II)

*DEA : Déchets d'Équipement et d'Ameublement
*JRM : Journaux, Revues, Magazines
*DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique
*EMR : Emballages Ménagers Recyclables

*Ordures Ménagères Résiduels
Traitements spécifiques 2025 :
2,5 kg/hab (0,4 %)
Evolution : + 16 %
DDS* 216 T



V LES DECHETERIES ET LA VEGETERIE DE SAINT AUBIN

VI.1 La fréquentation

Les 9 déchèteries et la végétérie sont équipées d'un système de contrôle d'accès, qui permet à diverses catégories d'usagers de fréquenter les équipements grâce à un badge et de produire ainsi statistiques et données de facturation. Dans ce cas, les catégories professionnels, associations et collectivités accèdent à ce service avec leurs propres conditions tarifaires.

Parallèlement à ces types d'usagers, les résidents du territoire disposent d'un quota annuel de 26 passages en déchèterie.

Actuellement, 53 401 badges sont en circulation, dont 97 % détenus par les particuliers.

Déchèteries	Nombre d'usagers	% usagers	Nombre de passages	% passages	Nombre de passages par usager
BREVANS	8 359	24,74%	37 741	22,93%	4,52
DOLE	7 259	21,49%	31 409	19,08%	4,33
TAVAUX	5 731	16,96%	28 685	17,42%	5,01
CHAUSSIN	4 059	12,01%	21 592	13,12%	5,32
DAMPIERRE	2 900	8,58%	18 879	11,47%	6,51
MONT SOUS VAUDREY	2 028	6,00%	10 304	6,26%	5,08
VILLERS FARLAY	1 486	4,40%	8 072	4,90%	5,43
MONTMIREY LE CHÂTEAU	939	2,78%	4 503	2,74%	4,80
SALIGNEY	1 023	3,03%	3 435	2,09%	3,36
	33 784	100%	164 620	100%	4,87

Les déchèteries de Chaussin et de Tavaux ont connu une hausse de fréquentation en 2025 (report des usagers de l'ex-déchèterie de Saint Aubin).

Par contre, les déchèteries de Dampierre et Mont-sous-Vaudrey ont une baisse conséquente de fréquentation.

La fréquentation de la végétérie de Saint Aubin a augmenté de 38% entre la période avant travaux et après travaux avec 5 017 passages pour 740 usagers.

26 711 particuliers ont accédé aux déchèteries en 2025 (hausse de 2 %).

- 52,1 % des particuliers effectuent entre 1 et 4 passages,
- 45,9 % entre 5 et 19,
- 2,4 % entre 20 et 26,
- 0,7 % au-delà de 26

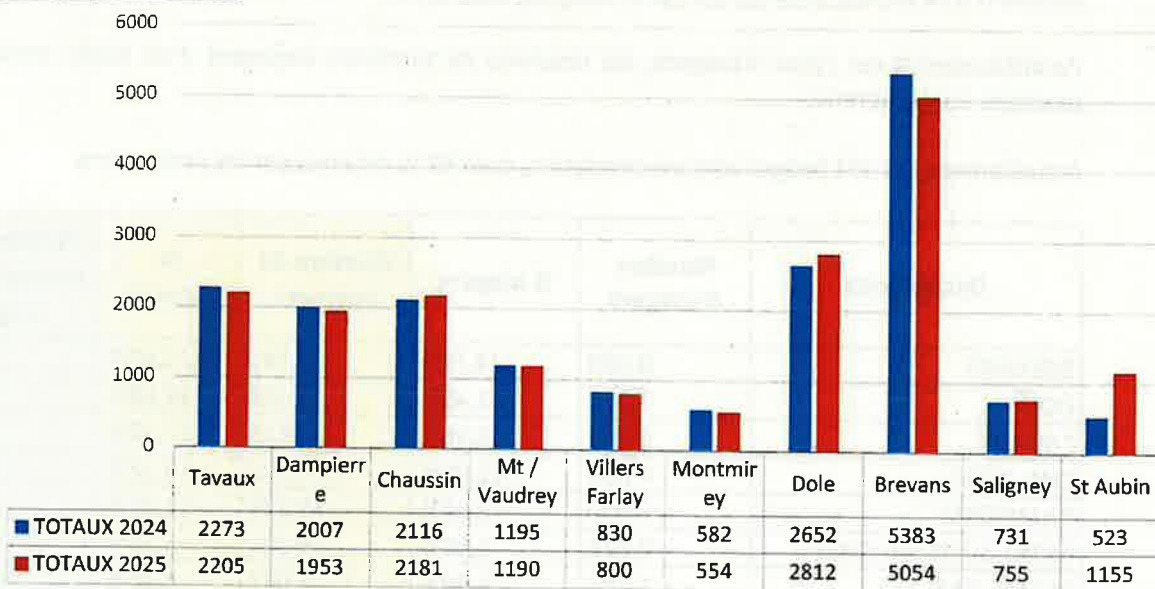
Bien que le badge permette 26 passages par an, 83 % des usagers ont effectué moins de 10 passages en 2025.

On observe une hausse du nombre des « petits » passages (entre 1 et 4), mais dans l'autre extrême, le quota des 26 passages est encore dépassé cette année (121 en 2025, 115 en 2024 et 82 en 2023).

VI. 2 Les tonnages

- 18 534 tonnes de déchets ont été collecté dans les déchetteries, soit 213 kg/habitant, contre 18 349 tonnes en 2024 soit une augmentation de 1 %.
- Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

Tonnages par déchèterie



Tonnages par flux de déchets

Flux de Déchets	Tonnages 2024	Tonnages 2025
Déchets Verts	2650	4061
Gravats	4805	4535
Bois B	2246	2108
DEA	2059	2117
Classe II	2091	1887
Ferraille	1115	1119
D3E	751	822
Cartons	701	742
Plâtre	555	548
Bois A	446	517
Plastique dur	431	517
DDS Eco	139	173
Textile	55	134
Pneus	141	125
Papiers	54	61
DDS Hors Eco	41	43
Verre	42	39
Bois C	20	8
Piles	7	8
Polystyrène	0	0

Les gravats (4 535 Tonnes soit 52 kg/hab.) et les déchets non recyclables (classe 2) (1 887 Tonnes soit 22 kg/hab) ont diminué. Ces déchets vont en enfouissement.

Depuis l'ouverture de la végéterie de Saint aubin le 4 décembre 2024, on constate une augmentation de 38 % de fréquentation (5 551 passages avec 740 usagers).

VI.3 Les filières de valorisation

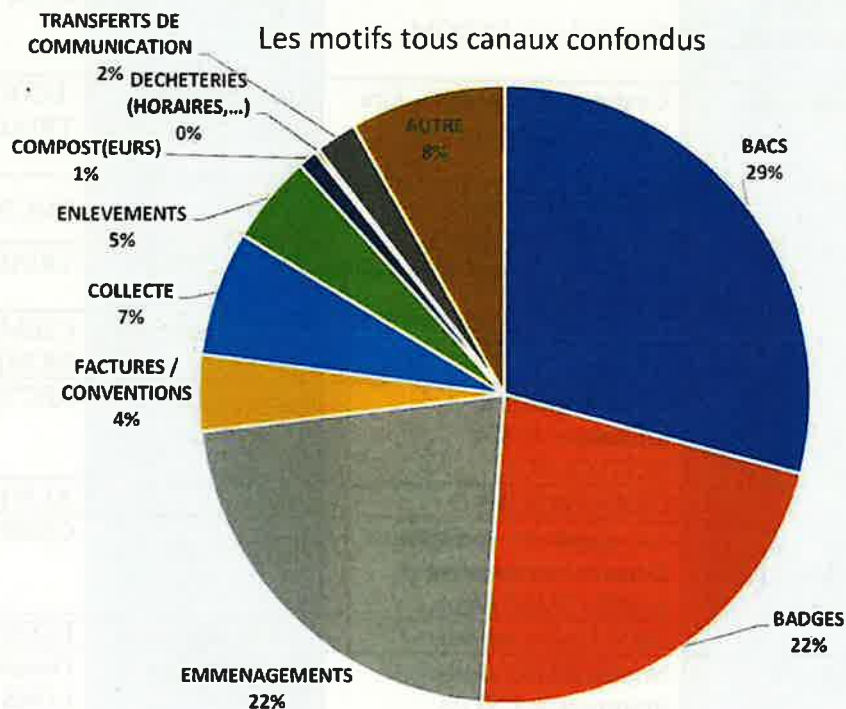
Déchets	Filière de traitement	Déchets	Filière de traitement
OMR (couvercle gris) incinération	Usine incinération - SYDOM	Verre	SOLOVER - Saint Gobain VERALLIA 71
Emballages Ménagers Recyclables (couvercle jaune ou bleu)	Centre de tri- SYDOM	Textile	COOP'AGIR DOLE
Classe II – Déchets Non Dangereux – enfouissement	Centre de Stockage du Jura (CSJ) – SYDOM	Déchets Diffus Spécifiques	ECODDS Prestataire TRIADIS
Gravats	SARPI MINERAL SOLUTIONS DOLE	Plâtre – Menuiserie vitrée	PMCB*
Déchets verts	SICTOM – compost agricole et particulier	Huile végétale	TRIADIS BEAUFORT
Bois A/B/C	GV BOIS - GOLBEY	Huiles minérales	CHIMIREC MONTMOROT
DEA (Déchets d'Equipement et d'Ameublement)	ECOMOBILIER – prestataire JURA RECYCLAGE	Radiographie	RECYCL'M
Ferraille	DERICHEBOURG	Pneus	ALPHA RECYCLAGE
DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	Eco-systèmes – prestataire Demain Environnement LONS / SUEZ Dijon	Piles	COREPILE
Carton	GEM Doubs Novillars	Néons-ampoules	ECOSYSTEM
Journaux-Revues-Magazines	Norske SKOG Golbey (transport au CSJ du SYDOM)	Plastiques durs et souples	Demain environnement LONS

*PMCB (Produits et Matériaux de Construction de Bâtiment) filière mise en place en Juin 2024



VII LA RELATION AUX USAGERS

Pendant l'année 2025, les appels des usagers ont été en forte hausse (13 317 contacts en 2024, 23 884 contacts en 2025), avec l'évolution de l'organisation de la collecte. Le téléphone reste le canal privilégié par les usagers.



VIII. LES ACTIONS DE COMMUNICATION

EVENEMENTS

- Accompagnement à la gestion des déchets : Barbecues paysans, No Logo Festival à FRAISANS, Rockalissimo à SAINT-AUBIN.
- Prêt de poubelles canettes pour le tri des emballages recyclables : Vélo Tour Dole, Brocante Le Deschaux, Concert de rentrée, Nettoyage citoyen Régie de quartier.



ANIMATIONS

- 126 élèves sensibilisés au tri des déchets et au compostage
- 92 personnes ont visité le site de Brevans et la déchèterie
- 1129 personnes sensibilisées au tri des déchets et au compostage en stands d'information grand public
- 55 professionnels sensibilisés au tri des déchets et au compostage

PRESSE

- 2 articles de presse Pays Dolois, 1 article de presse Hebdo 39

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

438 composteurs vendus en 2025 (2 296 en 2024). Les composteurs sont mis à disposition pour 20 € (valeur d'achat : 80€).



IX LES INDICATEURS FINANCIERS

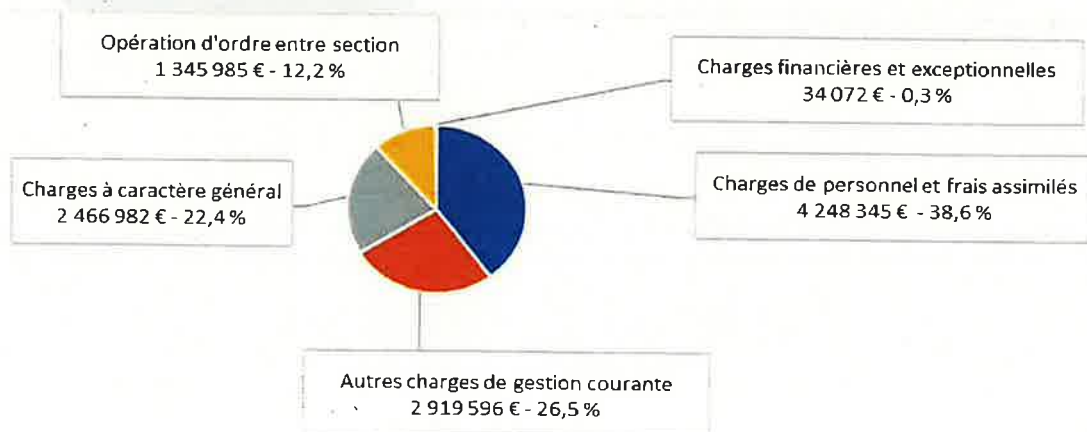
- a) Modalités d'exploitation du service public : régie (hormis la gestion de la compostière et de la plateforme bois sur le site de Brevans)
- b) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :

b.1) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service :

Dépenses d'investissement	1 610 372 € HT	1 827 652 € TTC
Dépenses de fonctionnement	10 819 417 € HT	11 127 119 € TTC

Dépenses d'investissement			
21	Immobilisations corporelles	1 052 016 € HT	1 255 732 € TTC
16	Emprunts et dettes assimilées	204 106 € HT	204 106 € TTC
040	Opérations d'ordres	88 788 € HT	88 788 € TTC
041	Opérations patrimoniales	197 599 € HT	197 599 € TTC
20	Immobilisations incorporelles	67 823 € HT	81 387 € TTC
23	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0 € HT	0 € TTC
27	Autres immobilisations financières	40 € HT	40 € TTC

Dépenses de fonctionnement			
012	Charges du personnel	4 303 307 € HT	4 344 167 € TTC
65	Autres charges de gestion courante	3 105 465 € HT	3 109 163 € TTC
	Indemnités des élus	39 886 € HT	39 886 € TTC
	Créances éteintes / ANV	61 002 € HT	61 002 € TTC
	Dépenses SYDOM	2 901 859 € HT	2 901 859 € TTC
	Subventions aux associations	95 436 € HT	97 699 € TTC
	Autres	7 282 € HT	8 717 € TTC
011	Charges à caractère général	2 144 129 € HT	2 406 973 € TTC
	Carburants	419 928 € HT	503 913 € TTC
	Contrats de prestations de services	652 456 € HT	687 936 € TTC
	Entretien matériel roulant	306 800 € HT	345 665 € TTC
	Maintenance	83 584 € HT	97 338 € TTC
	Assurances	132 173 € HT	132 173 € HT
	Autres	549 188/ € HT	642 948 € TTC
042	Opérations d'ordres	1 228 007 € HT	1 228 307 € TTC
66	Charges financières	27 868 € HT	27 868 € TTC
67	Charges exceptionnelles	10 641 € HT	10 641 € TTC



b.2) modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :

Modalités de financement : autofinancement

Recettes d'investissement	1 818 095 € HT	1 780 696 € TTC
Recettes de fonctionnement	10 933 450 € HT	10 933 450 € TTC

Solde d'exécution d'investissement	1 030 763 €
Résultat de fonctionnement reporté	822 883 €

Recettes d'investissement et de fonctionnement :

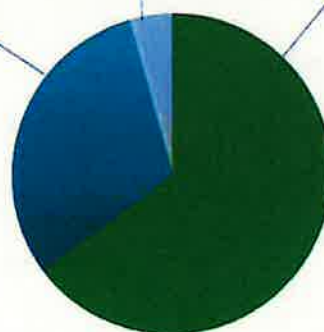
Recettes d'investissement	Opérations d'ordre	1 228 307 €
	FCTVA	264 291 €
	Subventions d'investissement reçues	90 154 €
	Opérations patrimoniales	197 599 €
	Emprunts, dépôts et cautionnements	345 €

Recettes de fonctionnement	Cotisation des adhérents	7 220 388 €
	Autres attributions et participations	65 590 €
	Prestations de services	3 362 837 €
	Autres produits	120 202 €
	Opérations d'ordre *	164 433 €
	Remboursement sur rémunérations *	52 260 €
	Produits financiers et exceptionnels *	7 998 €
	Produits de cession *	17 338 €
	Autres marchandises *	19 533 €
	Revenus des immeubles *	53 328 €
	FCTVA *	12 976 €

Produits de services : 3 362 837 €	
30,8 %	
Gros producteurs	1 143 498 €
Revente et soutiens	1 209 621 €
Déchets verts GD	303 915 €
Bennes DV (hors CAGD)	19 465 €
Déchets verts site	74 852 €
Collecte camping	5 531 €
Quai Transfert	165 354 €
Encombrants CAGD	23 743 €
Carton CAGD	16 916 €
Site Brevans (hors DV)	73 988 €
Dépôts déchèterie	74 330 €
Mad bennes et bacs	57 814 €
Compost	34 044 €
Bacs collectivités	105 794 €
Pesées facturées	21 621 €
Collecte STEP	8 995 €
Biodéchets	1 353 €
Divers	22 003 €

Autres produits *
350 225 € - 3,2 %

Participation des adhérents	
7 220 388 € - 66 % - 84 € / habitant	
CAGD	4 687 872 €
CCJN	998 424 €
CCPJ	770 532 €
CCVA	763 560 €



Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

c) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises :

c/611 – Prestations de service : 652 456 € HT – 687 936 € TTC

Prestations	En € HT	En € TTC
Exploitation de la compostière	312 633	329 828
Enlèvement, broyage, traitement du plastique	64 884	68 452
Déblais de terrassement	55 555	58 611
Traitement DDS	52 520	57 400
Transport de déchets	34 094	35 969
Transport du verre	41 584	43 870
Collecte des encombrants	29 256	29 256
Collecte des cartons	25 712	25 712
Exploitation de la plateforme bois	17 935	18 922
Ressourceries	5 987	5 987
Amiante	4 780	5 258
Désamiantage benne gravât	4 190	5 028
Remonté des tas végétérie Saint-Aubin	1 498	1 648
Broyage de souches	1 375	1 451
Pneus	453	544

d) Modalité d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des déchets, et modalités d'établissement de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, le cas échéant incitative :

Professionnels	OMR - 0.041 €/litre EMR – 0.030 €/litre	Collecte hebdomadaire Collecte bimensuelle
Camping	OMR – 0.041 €/litre EMR – 0.030 €/litre	Tarif à la levée en fonction du volume du bac
Station d'épuration	OMR – 0.041 €/ litre	
Associations	OMR – 0.041€/litre EMR – 0.030 €/litre	
Collectivités	OMR – 0.028 €/litre EMR – 0.021 €/litre	
Contribution des adhérents	84 € / habitant	

e) Produits des droits d'accès aux centres de traitement dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés apportés directement par les entreprises elles-mêmes ou par des collectivités clientes :

SYDOM du JURA

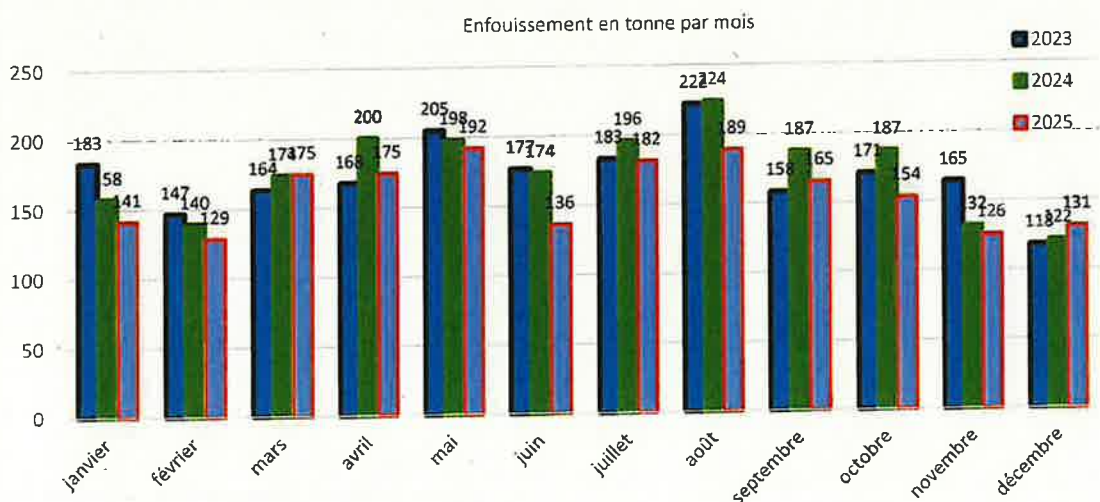
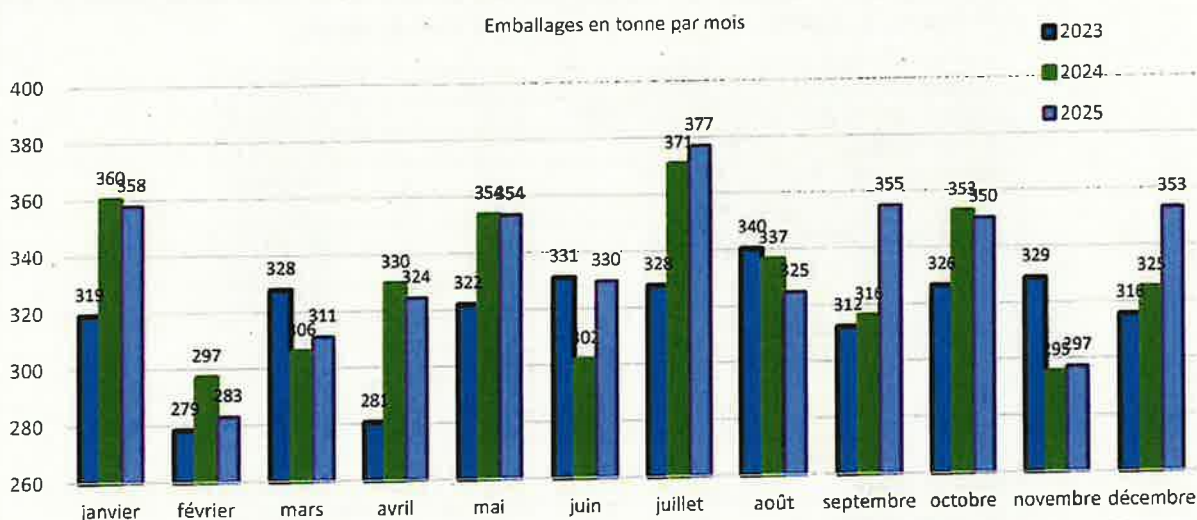
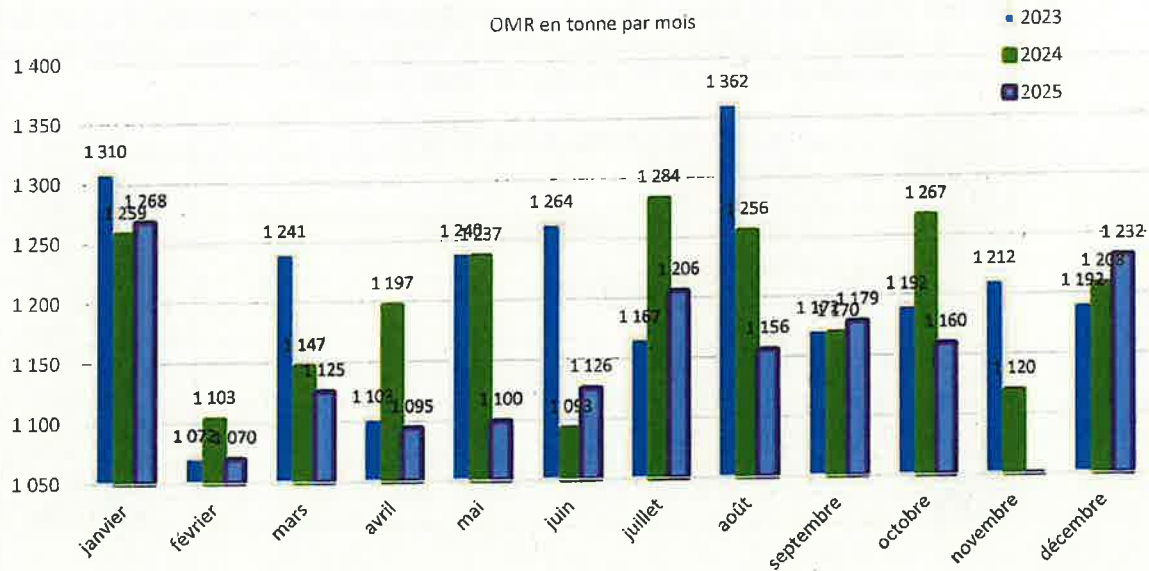
Traitement des OMR	2 037 679 €	13 768 T	148 €/tonne
Traitement des EMR	309 263 €	4 016 T	77 €/tonne
Centre d'enfouissement	293 716 €	1 895 T	155 €/tonne dont 65 € TGAP
Cotisation	261 201 €	3 € / habitant	
TOTAL	2 901 859 €		

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE



Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

30 JUIN 2026

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

- f) Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets (investissements, soutien à la tonne triée, soutien aux tonnes de matériaux valorisés, soutien à l'information des usagers, etc.) :

SYDOM	Participation collecte / transport Verre	244 822 €
SYDOM	Reprise Carton	92 150 €
SYDOM	Soutien Carton	120 830 €
SYDOM	Soutien CITEO – Emballages (2023)	55 578 €
SYDOM	Reprise papier	73 357 €
ECOMOBILIER	Soutien ECOMOBILIER	76 036 €
OCAD3E	Soutien DEEE	75 006 €
SYDOM	Connaissance des coûts	30 285 €
SYDOM	Soutien ambassadeurs du tri	42 566 €
ECODDS	Soutien ECODDS	7 390 €
ECOTLC	Soutien à la communication	25 605 €
SYDOM	Soutien ECOMINERO – PMCB	255 694 €
TOTAL		1 099 319 €

- g) Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation (vente de matériaux, d'électricité, de chaleur, etc.) en les précisant par flux de déchets :

<i>Collecte des déchets verts – CAGD</i>	<i>50 000 €</i>
<i>Collecte des déchets verts – Ville de Dole</i>	<i>145 000 €</i>
<i>Bennes déchets verts – CAGD</i>	<i>102 176 €</i>
<i>Bennes déchets verts – hors CAGD</i>	<i>19 465 €</i>
<i>Déchets verts - site de Brevans</i>	<i>74 852 €</i>
Prestations collecte déchets verts	391 493 €
Ferraille et batteries	111 963 €
Compost	34 044 €
Collecte des encombrants	23 743 €
Bois A – B – C et souches	11 913 €
Collecte Carton	16 916 €
Polystyrène	0 €
Films radiographiques	108 €
Films plastique	1 479 €
Huiles végétales	3 487 €
TOTAL	595 146 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

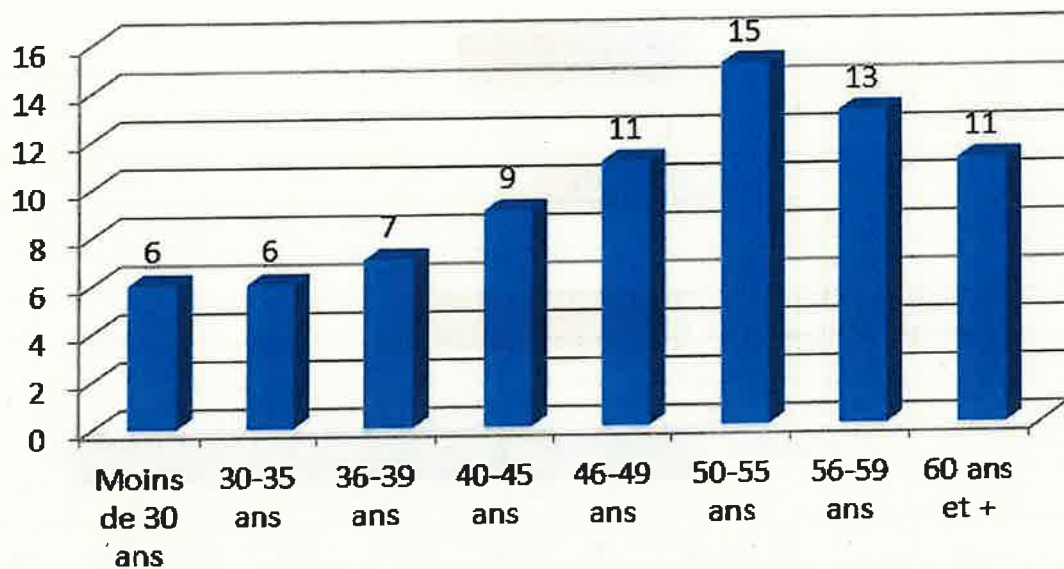
Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

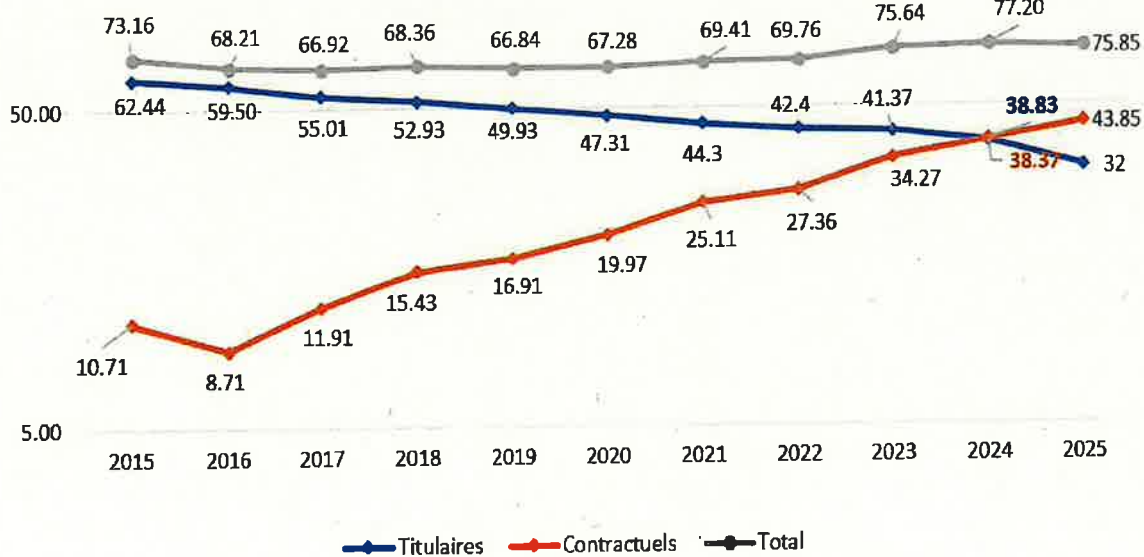


X LES RESSOURCES HUMAINES

Répartition des agents titulaires et contractuels (78 agents) par tranche d'âge au 31 décembre 2025.



Evolution des effectifs en ETP



Envoyé en préfecture le 30/06/2026

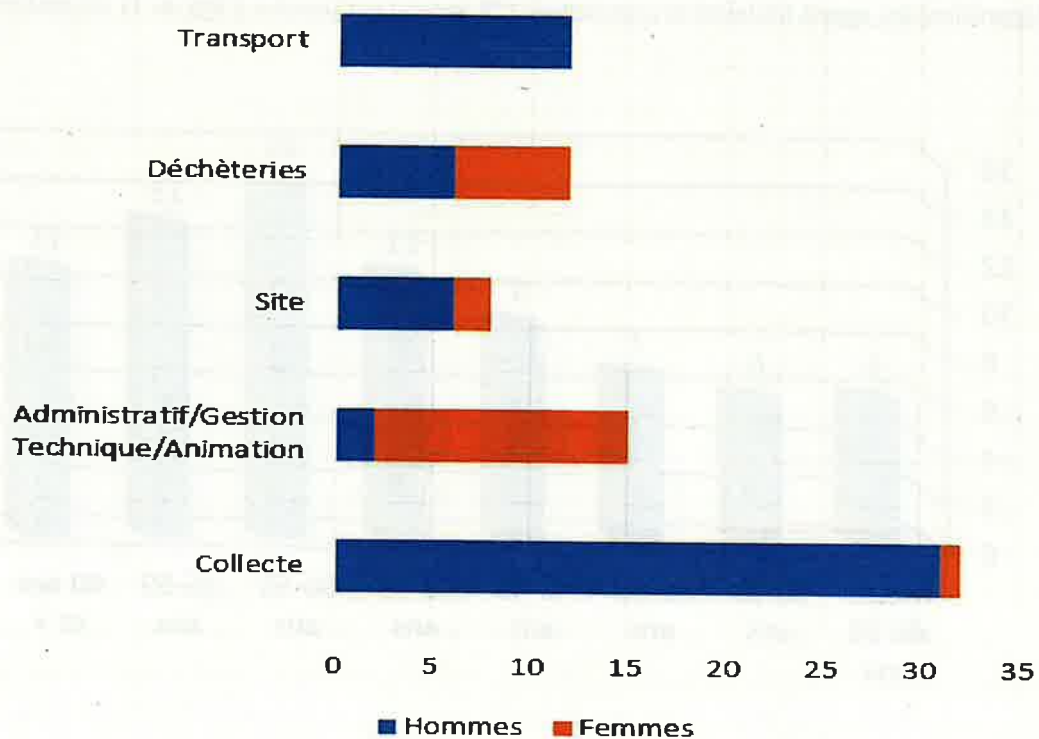
Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30 JUIN 2026

ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

Service
Levraut

Répartition homme/femme par service



XI TRAITEMENT DES DECHETS (RAPPORT ANNUEL DU SYDOM)

L'incinération des déchets résiduels, le tri des déchets recyclables et l'enfouissement des déchets des déchets non dangereux en installation de stockage sont confiés au SYDOM, syndicat auquel le SICTOM de la zone de Dole adhère, ainsi que 4 autres adhérents sur le département du Jura.

De façon synthétique, la part de l'activité du SICTOM de la zone de Dole en 2025 dans l'activité globale du SYDOM.

	SICTOM de la zone de Dole	SYDOM	Part
Population	87 067 habitants	267 295 habitants	32.6 %
Traitement des déchets résiduels	13 764 T	42 622 T	32.3 %
Traitement des déchets recyclables	4 017 T	14 275 T	28 %
Traitement du Non Recyclables (Tout Venant)	1 887 T	7 096 T	27 %

NB : parmi les 5 adhérents du SYDOM, seul le SICTOM de Dole dispose d'une collecte séparée des papiers (ainsi, le papier collecté ne donne pas lieu à passage sur la chaîne de tri).

Les coûts liés à ces prestations sont intégrés dans le coût de gestion global des déchets. Ainsi, ci-dessous figurent les éléments du rapport d'activité du SYDOM 2025.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**



ID : 039-253900633-20260623-23062026_7CS-DE

Année	Montant (€)	Montant (€)	Montant (€)
2021	1 200 000	1 200 000	1 200 000
2022	1 200 000	1 200 000	1 200 000
2023	1 200 000	1 200 000	1 200 000
2024	1 200 000	1 200 000	1 200 000